

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du Mardi 23 Avril 2024 15h00 – 17h00

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le Mardi 23 Avril 2024 de 15H00-17H00 à la Maison Sainte-Anne :

Présents :

Mme RAVON Nicole : démissionnaire	Présidente des familles	Mme CHARIE	Résidente excusée, absente
Mme BLANCHARD Andrée – Excusée -	Présidente de la Maison Sainte Anne	Mr Yvon SOUINDET	Résident excusé
Mme DUBURG Nathalie	Directrice de la Maison Sainte Anne	Mme Nicole DOURLIN	Résidente
Mme GUEDON Stéphanie	Responsable de la salle représentant des salariés	Mme AKERMANN	Résidente
Mr CARO	Résident = invité	Mme TIREL	Résidente : invitée
Mme RANVIER Sylviane	Résidente = invité	Mme Grégoire	Résidente = invitée
Mme ROY Adeline	Animatrice excusée	Docteur Frédérique FERRONNIERE	Médecin Coordonnateur

1- ERRD 2023

Un détail plus précis sera fait au prochain CVS, il est en cours par l'expert comptable. Néanmoins 2023 est marqué par un déficit 63 000 euros dû à des emprunts alors que les produits d'exploitation dus à l'extension ne sont pas en face. Augmentation des coûts alimentaires, EDF, fioul, un peu d'intérim

2- CVS : RENOUELEMENT EN ATTENTE

Madame RAVON en décembre 2023 ayant démissionné par manque de temps ; Madame DUBURG a souhaité néanmoins en présenter un avec un nombre d'invités afin qu'ils puissent assister et voir le déroulement et objectifs d'un CVS. Ainsi ils pourront pour certains se présenter lors d'élections à venir courant 2024

3- REGLEMENT INTERIEUR DU CVS

Tout renouvellement de CVS, doit comporter un règlement intérieur. Madame DUBURG présente en détail le règlement avec son fondement, sa mission, avis et propositions du CVS, composition, élection des représentants des usagers et des familles, durée du mandat, désignation des membres délibérants, fonctionnement, approbation et révision du règlement intérieur du CVS

4- EVALUATION EXTERNE = RETOUR

Rappel de l'objectif :

Quatre valeurs fondamentales

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels

Ce que porte ce référentiel :

3 chapitres (la personne – les professionnels – la gouvernance) autour de 9 thématiques qui permettent d'évaluer la qualité des accompagnements des personnes. Ces thématiques identifiées par les groupes de travail s'articulent autour de :

- La bientraitance et l'éthique
- Les droits de la personne accompagnée
- L'expression et la participation de la personne accompagnée
- La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement
- L'accompagnement à l'autonomie
- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement et la fluidité des parcours
- La politique des ressources humaines
- La démarche qualité et la gestion des risques

Les thématiques étaient cotées sur 4

Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée : 3/4

- Formaliser le protocole de la contention avec les PM des médecins , l'information aux familles et la réévaluation des contentions par

l'IDERCO. La liberté d'aller et venir est respectée (SAS à l'entrée ouvert toute la journée)

Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée : 3/4

- Renforcer la cohésion des pratiques en s'appuyant sur les RBPP (Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles)

L'ESSM garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée : 3/4

- Mettre en place le RGPD, rédiger la charte informatique et sensibiliser les équipes au secret professionnel

Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament 2/4

- Réaliser un audit du circuit du médicament, renforcer la sécurité de la distribution des sachets de traitement (PDA) renforcer la connaissance des professionnels des règles de sécurisation et mettre en place les habilitations

L'ESSM communique sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes : 3/4

- Réaliser des statistiques annuelles et systématiser les retours aux professionnels, au CVS
- Rendre compte régulièrement en CVS les plaintes et réclamations

Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives : 2/4

- Rendre compte des plaintes et réclamations aux professionnels et prévoir des temps dédiés à l'analyse et à la mise en place d'actions correctives

L'ESSM organise le recueil et le traitement des événements indésirables 3/4

- Développer la culture et les pratiques liées à la déclaration et au traitement des EI

L'ESSM communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes :3/4

- Développer la culture et la communication liées à la déclaration et au traitement des EI, car les membres du CVS n'ont aucune connaissance de ce qu'est un EI

Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives :1/4

- Remettre en place l'analyse sur les EI, faire de la sensibilisation auprès des professionnels avoir un support commun de déclaration

L'ESSM définit avec les professionnels un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité et le réactualise régulièrement : 3/4

- Informer et réactualiser le Plan bleu avec le CVS

L'ESSM s'inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes : 4/4

- L'ESSM accueille 2 personnes en services civiques, l'ESSM permet des échanges avec écoles privées, centre de loisirs, échange avec Alliance Mormaison, réunion de la directrice avec la FNADEPA, territoire vendéen

APPRECIATION GENERALE

Démarche de bientraitance bien emplantée dans les prises en soins des personnes accompagnées par le biais de la formation, organisation des PAP le jeudi après midi

Améliorer le circuit du médicament, dépistage et suivi de la douleur, développement de la culture de déclaration des EI, raccourcir le temps de jeun, cohésion d'équipe à améliorer entre le cantou et l'ehpad comme une seule et même équipe, liens sociaux bien mis en avant par le biais de nombreuses animations ; les résidents en sont satisfaits.

5- INVESTISSEMENT AU QUOTIDIEN :

Les investissements pour 2024 : exemple achat de matériels médicaux pour les résidents (exemple chaises douche, lit douche, etc..) pour le confort des résidents et bien être des salariés sont annulés par l'ARS ; budget non reconductible

6- AUGMENTATION DU PRIX DE JOURNEE POUR 2024

Prix de journée 2024 applicable au 1^{er} Avril 2024

	Définitif	accueil temporaire
Tarif hébergement	71.13	78.23
Talon modérateur	6.20	6.20
Cout par jour	77.33	84.43
Tarif dépendance GIR 5-6	6.20	6.20
GIR 3-4	14.61	14.61
GIR 1-2	23.03	23.03

7- ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 4 JUIN 2024 : FETE DES FAMILLES/RESIDENTS

A l'intérieur de la résidence, rassembler les familles et les résidents

Rappeler aux familles de renvoyer le bon afin de réserver 1 à 2 personnes par famille :

- Punch feuilleté
- Tomate mozzarella
- Couscous+3 viandes : poulet, merguez, boulettes de viande
- Avec légumes frais
- Fromage +mache
- Omelette norvégienne
- Café

8- POINT ANIMATION DERNIER TRIMESTRE ET A VENIR EN COURS

2024, récemment rappel : spectacle accordéoniste, sortie extérieure bal inter-établissement à Nieul le Dolent, sortie Remu Méninges à Jard, sortie à l'historial de la vendée, spectacle des enfants pour le carnaval, atelier créatif avec les enfants du centre de loisir et un artiste peintre, buffet petit déjeuner, réalité virtuelle, pique nique+séance au cinéma des Sables d'Olonne, séance cinéma à Jard

Sortie jardinerie et atelier jardinage, exposition les floralies internationale, atelier florale, spectacle de longeville sur mer Twist à Saint Tropez, intervention de la famille des voyageurs Thème les USA, repas de l'alliance à Mareuil sur Lay, sortie pique nique inter établissement, sortie puy du fou, vernissage au centre de loisirs, repas partagé

9- POINT TRAVAUX

Pas de retard dans les travaux ; commission de sécurité en septembre 2024

Avec ouverture de 20 chambres : 8 en octobre ; 8 en novembre et 4 en décembre 24

Les murs ont été enduits ; le second œuvre va commencer à l'intérieur

10- QUESTIONS DIVERSES : BOITE A IDEE

Une boîte à idée à idée a été mise en place au rez de chaussée à l'entrée pour les résidents et familles

11- FICHE DE DYSFONCTIONNEMENT : RAPPEL ET OBJECTIFS

Madame DUBURG rappelle la fiche de dysfonctionnement ; ses objectifs bien indiquer la date, l'heure, les faits et la transmettre à Madame DUBURG qui apporte des actions correctives et rend compte à la personne qui la faite

Une fois par an en fin d'année en CVS une analyse par la direction en sera faite

12- PLAN BLEU

Présentation dans le détail du plan bleu 2024

Du 1^{er} Juin au 30 Septembre 2024 : fruits en dessert, salades fraîches, hydratation des résidents et suivi sur fiche, glaces, ouvrir les volets le matin et les fermer le soir, bien remplir les carafes d'eau froide

13- POINT PRESTATION RESTALLIANCE

- Commission menu 19/04/20024

Revoir les menus beaucoup trop de carottes, soupes épaisses ou allongées, souhait des résidents de variés les soupes : tomate, velouté d'asperges, de champignons soupe à l'oignon, soupe de poireaux

- Remettre les fruits le midi
- Plus de variétés de salades
- Continuer à dissocier les accompagnements féculents et légumes verts
- Repas à thèmes à venir : Brésil et odyssee grecque
- Retrait assiette témoin pour le service du midi
- Plus de fromages le soir 1 jour sur 2
- La quantité est suffisante
- La qualité de la prestation est à revoir de temps en temps
- Le poisson frais du vendredi est très bon
- Pour cet été : plus de moules frites plancha et barbecue

La directrice
Madame DUBURG Nathalie



Résident